



Service juridique
Tél : 01 45 76 95 60
saj@ormesson.fr

Ormesson-sur-Marne, le 20 juin 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2023 CONVOCATION

À l'attention des élus du Conseil municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter au Conseil public qui se tiendra, au Centre Culturel Wladimir d'Ormesson, le :

Mardi 27 juin 2023 à 20h00

A l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I – Appel nominal et désignation d'un secrétaire de séance

II – Approbation du procès-verbal de la séance du 11 avril 2023

III - Communication des décisions prises par Madame le Maire en vertu de la délégation donnée par le Conseil Municipal du 9 juin 2020

IV – Points mis au vote :

1. Avis relatif à l'adhésion au syndicat INFOCOM 94 demandée par la Ville de Noisieu

Rapporteur : Monsieur TOURNANT

2. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association pour la Préservation du Cadre de Vie (APCVN)

Rapporteur : Madame le Maire

3. Approbation de l'avenant n°3 à la convention constitutive de groupements de commandes entre l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir, ses communes membres et leur CCAS et le SMITDUVM

Rapporteur : Madame le Maire

4. Modification du tableau des amortissements

Rapporteur : Madame le Maire

5. Approbation de la modification de la convention de participation financière relative à la réalisation du groupe scolaire dans la ZAC de la Plaine des Cantoux

Rapporteur : Madame le Maire

6. Adhésion au Syndicat mixte d'Action Foncière du Val-de-Marne (SAF94) et désignation des représentants au sein du Comité syndical

Rapporteur : Monsieur CAPLAIN

7. Procédure de concession de service pour la gestion et l'exploitation d'une crèche municipale - Choix de l'attributaire

Rapporteur : Madame LE FLANCHEC

8. Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Madame le Maire

En cas d'empêchement, merci d'en informer le service juridique

Marie-Christine SÉGUI


Maire d'Ormesson-sur-Marne
Vice-Présidente du Conseil Départemental
du Val-de-Marne
Première Vice-présidente du Territoire
Grand Paris Sud Est Avenir